

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Demande de subvention au Centre National du Livre.

N° : VA_DEC2021_146
Service : Médiathèque

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De solliciter une subvention exceptionnelle à la relance des bibliothèques des collectivités territoriales ayant pour objet de soutenir l'achat de livres imprimés pour accompagner la reprise d'activités des librairies indépendantes et renforcer les fonds disponibles dans les bibliothèques.

Dans le cadre de ce plan de relance, la commune souhaite solliciter des fonds proposés par le Centre National du livre.

Ces fonds peuvent s'élever à hauteur de 20% des crédits d'acquisitions de livres imprimés pour 2021.

La Commune sollicite une aide à hauteur de 20 000 € (vingt mille euros), soit 20 % du budget de 100 000 € fixé pour 2021.

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.2.1 Médiathèque

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 22 avril 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-179525-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 19 mai 2021